

les domaines de la politique Économique

Pourquoi l'État intervient-il sur le plan économique ?

Il souhaite corriger ou compléter le jeu des marchés.

Comment l'État intervient-il ?

Il mène une politique économique,
c'est-à-dire

qu'il définit des objectifs
économiques et sociaux,

il prend des décisions sur la façon
d'atteindre ces objectifs en utilisant
des instruments.

Quels sont les deux principales missions de la politique économique ?

Faire évoluer les structures (marché du travail, infrastructures routières...)

=

**politique
structurelle**

Répondre aux problèmes conjoncturels (immédiats)

=

**politique
conjoncturelle**

Quel est le degré souhaitable d'intervention de l'État ?

Deux approches s'opposent au sujet du degré souhaitable de l'intervention de l'État :

Un degré faible
d'intervention de l'État

=

**Conception
libérale**

Un degré élevé
d'intervention de l'État

=

**Conception
interventionniste**

1 – LES DIFFÉRENTS DEGRÉS D'INTERVENTION DE L'ÉTAT

LE LIBÉRALISME OU APPROCHE LIBÉRALE

L'État ne doit pas intervenir directement dans l'économie.

Une grande confiance est accordée à l'économie de marché : la concurrence garantit l'efficacité économique.

Une grande méfiance envers l'État : il perturbe le bon fonctionnement des marchés, il doit donc se désengager de l'économie : privatisations...

Théorie de l'État gendarme : police, justice, sécurité du territoire

Les individus doivent être libres d'exercer leur volonté.

L'interventionnisme ou l'approche interventionniste

L'État doit intervenir activement dans l'économie pour corriger les dysfonctionnements du marché.

Cette approche ne remet pas en cause l'économie de marché mais considère que le marché n'est pas autorégulateur.

Cette approche s'est développée en réponse à la crise économique des années 1930.

Dans le domaine économique, l'État doit intervenir pour lutter contre les dysfonctionnements durables de l'économie de marché : chômage, crise...

Dans le domaine social, l'État doit intervenir pour corriger les inégalités de revenus et pour sécuriser les individus confrontés à un certain nombre de risques sociaux.

Théorie de l'État Providence

L'État est-il totalement maître de sa politique économique ?

Non pour plusieurs raisons :

Le pacte de stabilité impose aux pays ayant adhéré à l'euro certaines règles budgétaires : déficit budgétaire limité à 3% du PIB et dette publique limitée à 60% du PIB.

Les États ayant adhéré à l'euro ne peuvent plus utiliser la politique monétaire comme instrument de politique économique puisqu'elle est fixée par la BCE.

La politique de la concurrence est transférée au conseil de concurrence et à la commission européenne.

De nombreux arbitrages économiques sont transférés aux autorités administratives indépendantes.

2 – LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SES INSTRUMENTS

Les deux principales formes de politiques économiques

Il existe deux principales formes de politiques économiques qui dépendent de l'échéance des objectifs à atteindre :

La politique économique conjoncturelle qui vise des objectifs à court terme.

La politique économique structurelle qui vise des objectifs à long terme.

2 – 1 La politique économique conjoncturelle : l'action de l'État sur la conjoncture économique

La politique économique
conjoncturelle est une politique à
court terme visant à orienter
l'activité dans un sens jugé
souhaitable.

Quels sont les objectifs de la politique économique conjoncturelle ?

Elle poursuit quatre objectifs principaux :

- **UNE FORTE CROISSANCE** mesuré par le taux de croissance du PIB.
- **LA STABILITÉ DES PRIX** mesuré par le taux d'inflation.
- **UN FAIBLE TAUX DE CHÔMAGE** mesuré par le taux de chômage.
- **UN COMMERCE EXTÉRIEUR EXCÉDENTAIRE** mesuré par le solde des transactions courantes en pourcentage du PIB.

Ces quatre indicateurs sont souvent représentés sous la forme d'un carré : **CARRÉ MAGIQUE**.

Quels sont les instruments de la politique conjoncturelle ?

Les instruments de la politique conjoncturelle

Politiques	Caractéristiques
La politique budgétaire	Elle permet d'agir sur les prélèvements obligatoires (politique fiscale) et sur les dépenses publiques. Limite du pacte de stabilité.
La politique des revenus	Elle vise à influencer le mode de négociation et le niveau des salaires, et le partage de la valeur ajoutée entre employeurs et travailleurs. Cette politique est liée à la politique budgétaire (fiscalité et dépenses publiques).
La politique monétaire	Elle permet d'agir sur la quantité de monnaie en circulation dans l'économie et sur le niveau des taux d'intérêt. Politique menée par la BCE.
La politique de la concurrence	Elle permet d'agir sur le mode de formation des prix en définissant le cadre légal de fonctionnement des marchés. Cette politique est coordonnée au niveau européen par la Commission Européenne.

Seul le budget et la politique des revenus sont encore du ressort de l'État, mais l'utilisation de ces instruments est limitée par les règles imposées par le Pacte de stabilité.

Quelles sont les orientations possibles de la politique conjoncturelle ?

	La politique de relance Inspiration Keynésienne	La politique de rigueur Inspiration libérale
Objectifs prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stimulation de la croissance ▪ Lutte contre le chômage 	la lutte contre l'inflation, l'assainissement financier et la réduction du déficit extérieur, de façon à améliorer la compétitivité prix de l'offre (produits plus compétitifs par rapport aux produits étrangers).
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • une politique budgétaire visant à soutenir la demande globale (baisse des impôts, augmentation des dépenses de l'Etat : investissements et hausse des minima sociaux), au prix d'un éventuel déficit budgétaire, • une politique monétaire expansionniste (taux d'intérêt faible) favorisant l'offre de monnaie. • une politique des revenus favorisant une hausse des salaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • La politique budgétaire recherche l'équilibre et la limitation des dépenses publiques. • La politique monétaire se concentre sur la stabilité des prix. • La politique des revenus poursuit la modération salariale.
Effets négatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse de l'inflation • Déficit des échanges extérieurs. 	Ces mesures sont en règle générale néfastes pour la croissance et l'emploi notamment à très court terme.

2 – 2 La politique économique structurelle : l'action de l'État sur les structures de l'économie

La politique structurelle est une
politique de long terme visant à
modifier durablement les
structures de l'économie : son
fonctionnement et les
comportements des acteurs.

Quels sont les objectifs de la politique économique structurelle ?

La politique économique structurelle vise un développement économique et social géographiquement équilibré.

Quels sont les domaines d'intervention de la politique économique structurelle ?

Les domaines d'intervention de la politique structurelle sont très nombreux :

Les politiques de libéralisation des prix.

Les politiques de protection de la concurrence,.

les politiques de déréglementation des marchés de biens et du travail.

La politique de recherche et de développement.

La politique de l'environnement.

Quels sont les instruments de la politique économique structurelle ?

Politiques	Caractéristiques
La politique industrielle	Elle vise à assurer les emplois d'avenir. Elle favorise le développement d'activités considérées comme stratégiques. La mise en place de "pôles de compétitivité" permet de regrouper et d'optimiser l'utilisation de moyens matériels, financiers et humains.
L'aménagement du territoire	Cette politique vise à favoriser l'attractivité en termes d'infrastructures (réseaux, services publics), de fiscalité, de cadre de vie pour attirer, sur l'ensemble du territoire, des investissements et des emplois.
La politique énergétique	Cette politique permet d'anticiper les besoins à venir, de limiter les dépendances d'approvisionnement. Elle intègre une dimension environnementale avec le développement d'énergies alternatives (renouvelables et non polluantes).
La politique démographique	Cette politique vise à anticiper les changements démographiques et leur incidence sur l'économie (logement, santé, immigration).

Comme pour les politiques conjoncturelles, la mise en œuvre des instruments de la politique structurelle est différente selon le modèle économique en vigueur :

L'approche interventionniste favorise davantage la « planification » et un rôle actif de l'État.

L'approche libérale préfère un « État modeste » et laisse davantage jouer les mécanismes concurrentiels du marché.